

La branche de Saint-Domingue de la famille de MONDION et le marquis de ROSTAING

Bernadette et Philippe Rossignol

Les archives départementales de la Loire (6 rue Barrouin à Saint-Étienne) ont organisé de février à juin 2012 une exposition sur « Un Forézien nommé ROSTAING » <http://www.forez-info.com/actualite/culture/16769-un-forezien-nomme-juste-de-rostaing.html> [malencontreusement sur la page de présentation Saint-Domingue est appelée la Dominique !]

Nous avons échangé à l'époque avec *Marie-France Marcuzzi*, archiviste en charge de cette exposition, et il nous semble intéressant de donner les éléments réunis alors, que nous pouvons compléter maintenant (trop tard...) par d'autres sources pour la famille de sa femme, Geneviève Charlotte de MONDION.

Messire Just Antoine Henry Marie Germain marquis de ROSTAING, né le 24/11/1740 à Veauchette en Forez, fils aîné de messire Jean François comte de Rostaing et dame Marie Françoise de LA RIVOIRE de LA TOURRETTE, dont la carrière est retracée sur le site forez-info, arriva avec son régiment « aux isles » en 1777 pour participer à la guerre d'Indépendance américaine ; il concourut à la prise de la Dominique et de la Grenade et participa à la bataille de Yorktown en 1781. La même année, le 29 mai, alors « mestre de camp commandant le régiment de Gâtinois en garnison au Cap », il épousa à la Plaine du Nord dame Geneviève Charlotte de MONDION, veuve de messire Louis Pantaléon DU VERNET de ROCQUEFORT chevalier de Saint Louis, native du Limbé et fille de messire François Thomas de Mondion, chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel à la suite des colonies, et + dame Marie Elisabeth COQUIÈRE.

Sa femme mourut le 12 pluviôse VI (31/01/1798) et lui le 15 août 1826 à Veauchette, sans postérité, après avoir été maire de Veauchette et président du conseil général de la Loire.

Ils apparaissent dans le Dictionnaire des gens de couleur tome 2, Bretagne ¹, à partir de 1779 à Nantes ² :

- en 1779 le marquis de Rostaing renvoie au Cap ses esclaves domestiques Nicolas Surville, Télémaque et Cyprien.
- le 19 juin 1784 Saint Jean, 14 ans, et Babichonne, 18 ans, mulâtres esclaves de la marquise de Rostaing, sont écroués à la prison du Bouffay à Nantes mais libérés peu après, le 1^{er} juillet, pour assister leur maîtresse infirme. Ils sont probablement enfants de Babichon, négresse de 40 ans, qui, elle, est embarquée à destination de Saint Marc en août de la même année. Ils étaient arrivés sur Le Faune en décembre 1783, probablement avec leurs maîtres rentrés en France cette année là.

François Thomas de MONDION, le père de la marquise de Rostaing, était commandant du Limbé et membre de la loge de Saint Jean de Jérusalem Ecossoise ³, de l'Orient du Cap Français en 1777. Lui aussi est cité dans le Dictionnaire des gens de couleur tome 2, Bretagne, en 1766, 1776 et 1784 (alors dit lui aussi infirme) :

¹ Voir le compte-rendu de lecture dans le bulletin 12 de la Nouvelle Série.

² En 1749, 1754, 1758 est cité à Lorient un autre Rostaing, ou comte de Rostaing, de l'Ile de France (aujourd'hui Maurice), d'une famille sans rapport avec celle évoquée ici.

³ Francs-Maçons des loges françaises aux Amériques, E. Escalle et M. Gouyon Guillaume.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- en décembre 1766 Jacques, mulâtre de 12 ans, domestique libre, est embarqué pour Port au Prince ;
- en juillet 1776 c'est Victoire, négresse esclave de 40 ans, qui repart, pour le Cap ;
- Policinte, négresse esclave de 15 ans, est écrouée à la prison du Bouffay à Nantes mais libérée aussitôt, le 19 juin 1784, elle aussi « pour assister son maître infirme » (serait-ce le prétexte généralement invoqué pour obtenir la libération d'un esclave ?) ; deux ans plus tard, le 24 juin 1786, elle meurt à la Fosse de Nantes et elle est inhumée au cimetière Saint Nicolas (son maître était mort à Paris le 31 mars précédent).

Outre Geneviève Charlotte marquise de Rostaing, François Thomas de MONDION eut trois fils, Charles Laurent, capitaine au régiment de Foix, Thomas Nicolas, capitaine aide major au quartier du Limbé et François Thomas, lieutenant-colonel commandant au même quartier.

Ces quatre enfants de François Thomas de MONDION demandent en 1786, après son décès, l'enregistrement des titres de noblesse de la branche de leur père, rappelant les titres de la branche aînée en France, la maison de MONDION étant connue en Touraine depuis le milieu du XIV^e siècle (E 357bis). Ce très gros dossier de plus de 400 pages est donc riche en informations généalogiques et autres, avec transcription d'actes paroissiaux et notariés depuis le XV^e siècle en France. Cela est d'autant plus utile que la majorité des registres paroissiaux des communes de la Partie du Nord de Saint-Domingue ne sont conservés que de 1777 à 1788 à peu près. Ce dossier est à compléter par le dossier E 314bis du fils aîné, Charles Laurent de MONDION.

Les deux derniers, Thomas Nicolas et François Thomas, restés dans l'île et capitaines de milice, sont probablement morts dans les troubles révolutionnaires de Saint-Domingue.

Nous ne reprendrons pas l'ascendance en France. Vous la trouverez sur Geneanet, sur le site de « Pierfit » (*Guillaume de Tournemire*) qui a établi la généalogie d'après les archives d'Armand de Mondion communiquées par William Foucault. Nous remercions d'ailleurs *Guillaume de Tournemire* d'avoir cité en note comme source notre article « Mon Odyssée » (« Mon Odyssée », l'auteur et sa famille, sur le site de GHC, 20 mars 2012), pour les quatre mariages et la descendance de Jeanne Renée Charlotte, fille unique de François Augustin, frère de François Thomas, ce qui n'est pas le cas pour d'autres qui en ont repris les données sans citer leur source.

François Augustin chevalier de MONDION, major des milices aux Ecrevisses, marié avec Charlotte Elisabeth HUX de BAYEUX, est en effet le père de Jeanne Renée Charlotte de MONDION successivement mariée avec François PILLET, Jean MANESCA, Antoine CHABERT et Bernard DARRACQ. Geneviève Charlotte de Mondion épouse du marquis de ROSTAING fut d'ailleurs marraine de son fils Antoine Thomas Charles Chabert, baptisé au Terrier Rouge le 22/07/1783, tandis que Thomas Charles MONDION de BEAUPRÉ, capitaine aide-major au bataillon du Limbé, représentait le parrain absent.

Les deux frères, François Thomas et François Augustin, étaient fils de François Joachim de MONDION de BEAUPRÉ, né le 17/06/1683 à **Paris**, Saint Sulpice, écuyer, capitaine ingénieur du roi, arpenteur à Saint Domingue, marié le 10/07/1711 au Cap Français avec Marie Madeleine ASTIER.

1 Urbain de MONDION, chevalier puis écuyer, seigneur de Riparfond et de La Presle lieutenant de la 1^{ère} compagnie du roi au fort de la Prée, île de Ré
o 15 b 19/05/1617 Beuxes, paroisse Saint Léger, juridiction de Loudun (Vienne, 86)
+ /1654
Cm 25/11/1644 Me Jouachim Thion à Chinon

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 11/1644, Cheillé, chapelle de la Cour en Berruyer (Indre et Loire, 37), Françoise de SEMPLE, fille d'Albert, chevalier seigneur de la Cour au Berruyer, et + Louise de LOGNY (ou d'ALOIGNY)

+ 1660/

Cm 09/06/1659, Me Michel Fey notaire à Chinon résident à Azay le Rideau

bx 09/06/1659 Cheillé, château de la Cour au Berruyer (Indre et Loire, 37), messire

Claude de LA JAILLE, chevalier seigneur des Blonnières (ou des Bellonnières)

paroisse de Berthegon, fils de Claude et Gabrielle BEGAUD

d'où 2 filles et 2 fils (avis des parents et amis des mineurs 22/04/1660 Chinon) dont

1.2 Jacques de MONDION (MONDION de SEMPLE au contrat de mariage), écuyer, seigneur de la Cour en Berruyer et de Robigny
soldat aux Gardes françaises dans la compagnie de Fouril demeurant à Paris rue du Bac paroisse Saint Sulpice à l'époque de son mariage, puis capitaine ingénieur du roi
b 13/11/1647 Cheillé diocèse de Tours (Indre et Loire, 37) ; p Jacques de Semples chevalier sieur de Beaulieu ; m Madeleine de Mondion ⁴

+ /1711

Cm 17/06/1680 Me Lefranc ET/CVI/57 (communs en biens selon la coutume de Paris ; elle apporte 2 000 livres dont la moitié en communauté, et le douaire est de 600 livres ; témoin du marié un ami, E. Scaffre, anspessade dans la même compagnie que lui ; témoins de la mariée sa mère veuve et sa sœur Marie Madeleine Gion veuve d'Estienne Miret, marchand mercier)

x 07/06/1680 Paris, Saint Sulpice ⁵, Élisabeth GION (ou GYON, GUION ⁶), demeurant grande rue du Bac, fille de + David et Marie LE CLERC

o ca 1648 (29 ans au mariage)

ax Lazare SIMONNEAU, intendant de M. de La Basinière

d'où 2 fils :

1.2.1 Charles François de MONDION, chevalier de Malte
architecte élève de Vauban ⁷

o 05 b 08/10/1681 Paris, Saint Sulpice ; p Charles François ingénieur géographe du roi ; m Geneviève ou Gertrude Gyon ; père absent ⁸

+ 25/12/1733 La Valette, Malte

1.2.2 François Joachim de MONDION, écuyer seigneur de Beaupré
ingénieur du roi, arpenteur et grand voyer du roi à **Saint Domingue**

o et b 17/06/1683 Paris, Saint Sulpice ; p Joachim Perrotte ; m Marie Cesacq femme de M. Daubefort ; père absent

+ avant février 1726

Cm 10/07/1711 Me Charles Du Rocher, Le Cap Français ; fait maison de la dame Derode au Morne Pelé

⁴ Inventaire sommaire des archives départementales d'Indre et Loire antérieures à 1790 ; numérisé et indexé par Geneanet, p. 58 vue 101 : E 27, Cheillé 1645-1667.

⁵ État civil reconstitué ; extrait de l'acte, pièce déposée par le ministère de la marine.

⁶ On trouve les trois graphies dans les actes de l'état civil reconstitué mais celle du contrat de mariage et de ses signatures est bien GION.

⁷ Voir sur Geneanet, Pierfit, généalogie de Mondion.

⁸ L'acte est en deux exemplaires dans l'état civil reconstitué ; le patronyme du parrain est en blanc ; la marraine est appelée une fois Geneviève Gyon et l'autre Gertrude Gion femme de François Baillon (ou Raillon ?)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 10/07/1711 Le Cap Français, Marie Madeleine ASTIER, fille de + Jean Baptiste écuyer sieur de Torclou et Marie DERODE
o 05/10/1681 Port de Paix
le 08/02/1726, devant Me Bornat et Rousseau à Fort Dauphin, veuve et tutrice de ses enfants mineurs, elle achète aux héritiers de Charles de La Porte pour 30 000 livres une habitation, indigoterie, au quartier du Trou de Jacquezy (déjà acquise et payée en partie par son mari par acte sous seing privé)
testament 10/01/1737 Me Lambert, notaire à Fort Dauphin (fait en sa maison d'habitation quartier du Trou ; ne nomme pour enfants que Françoise Élisabeth, Laurent et Augustin ; les derniers sont mineurs et elle désigne pour tuteur le sieur Astier, leur oncle et son frère)

1.2.2 François Joachim de MONDION x 1711 Marie Madeleine ASTIER

Le 01/04/1749, le solde du prix de l'habitation indigoterie est payé par les héritiers, chacun pour 1/6^e, de François de Mondion et Marie Madeleine Astier sa veuve. Il y a donc 6 enfants.

1 Françoise Élisabeth de MONDION

o ca 1712

+ 1794/

Cm 09/11/1733 Me Bedout, notaire à Fort Dauphin ; fait maison de la dame veuve de Mondion au quartier du Trou (en présence de sa mère veuve, de ses frères François Thomas René, François Laurent et François Auguste et de sa sœur Marie Geneviève)

x Nicolas Joseph **HUX de BAYEUX**, capitaine de cavalerie, habitant résidant au Port Margot, fils de + Henry Olivier, capitaine de cavalerie, et Anne LARIGOT [d'après la transcription du contrat de mariage E 357bis vue 98 ; les généalogies de Mondion sur Geneanet le disent fils de Nicolas et Élisabeth AURIGNAC]

o Saint Louis du Fort Royal de la Martinique

+ /1777⁹

2 François Thomas de MONDION, écuyer seigneur de Beaupré

capitaine de cavalerie en 1746, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant les milices du Limbé, chevalier de Saint Louis le 20/08/1772 ; brevet pour tenir rang de lieutenant colonel dans les troupes des colonies le 24/01/1777 ; reçoit une pension alimentaire de sa fille en 1778 ?¹⁰ ; procuration le 24/04/1784 avant son départ pour France

o 26/01 b 27/05/1714 Saint Louis du Quartier Morin ; p Thomas Jubert ; m Madame de Pardieu

+ 28 (+) 30/03/1786 Paris, Saint Germain l'Auxerrois ; chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'infanterie, ci devant commandant du Limbé de Saint Domingue ; environ 75 ans, veuf de dlle Marie Élisabeth Coquière ; décédé rue d'Angevillers et inhumé dans l'église en présence de son fils messire Thomas Nicolas de Mondion, capitaine aide-major d'infanterie ; de son gendre haut et puissant seigneur Juste Antoine Henry Marie Germain marquis de Rostaing, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint Louis et de la société de Cincinnatus ; de ses neveux messire Louis Marc marquis de Gouy d'Arcy, mestre de camp en second du régiment des

⁹ Me Doré, Le Cap, 17/12/1777, testament de Françoise Élisabeth Mondion veuve Bayeux (repéré sur le répertoire du notariat de Saint-Domingue mais non consulté : minutier aux ANOM)

¹⁰ Me Brunet de Marigny, Le Trou, 09/06/1778, Pension alimentaire au chevalier de Mondion par sa fille (non consulté)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

cuirassiers, chevalier de Saint Louis, et messire René Victor Henri de la Flèche de Grandpré, lieutenant des maréchaux de France, chevalier de Saint Louis ¹¹

Cm 24/10/1735 Me de Saint Martin, notaire au Cap Français ; fait au Port Margot sur l'habitation du sieur Bayeux ; en présence de la part de l'époux de ses frères Laurent et François Augustin de Mondion et de ses sœurs Elisabeth épouse de Bayeux, Marie Geneviève et Renée Nicolas de Mondion, de Thomas Astier capitaine d'infanterie des quartiers de Jacquezy et Terrier Rouge ; et de la part de la future de Jean Aurignac, habitant au Port Margot, son oncle, de Nicolas et François Bayeux ses frères utérins, de Philippe Dothemare Derivery habitant au Trou, amis

x 31/10/1735 Port Margot, Sainte Marguerite, Marie Élisabeth COQUIÈRE, fille de + Jacques, juge au conseil supérieur du Cap, et + Élisabeth AURIGNAC (bx Nicolas HUX de BAYEUX)

mineure au mariage ; tuteur Nicolas Hux Bayeux sur l'habitation duquel elle demeure + ca 1770

3 François Augustin de MONDION, chevalier seigneur de Beaupré

+ 21/01/1787 Le Trou ; environ 67 ans, ancien major des milices du bataillon Dauphin, veuf de dame Charlotte Renée de Bayeux

Inventaire après le décès de Charles Augustin de Mondion et vente de ses effets, Me Briffaud, Terrier Rouge, 10 et 13/02/1787 ¹²

x Jeanne Charlotte HUX de BAYEUX, fille de Nicolas et Élisabeth AURIGNAC + /1787

d'où Jeanne Renée Charlotte de MONDION [voir « **Mon Odyssée** »] ¹³

4 Laurent de MONDION

nommé au testament de sa mère en 1737

5 Marie Geneviève de MONDION

assiste au mariage de François Thomas en 1735

? x de MAREST

6 Renée Nicolas de MONDION

assiste au mariage de François Thomas en 1735

1.2.2.2 François Thomas de MONDION x 1735 Marie Élisabeth COQUIÈRE

1 Geneviève Charlotte de MONDION

o 30/06/1738 b 01/02/1739 Le Limbé

+ 12 pluviôse VI (31/01/1798) Veauchette (Loire, 42)

ax /1770 messire Louis Pantaléon **DUVERNET de ROCQUEFORT**, chevalier de Saint Louis, fils de Jean Baptiste, commandant honoraire de la paroisse du Limbé et capitaine des dragons du même quartier ¹⁴

+ 1778/

Cm Me Grimperel, Le Cap, 28/05/1781 ¹⁵

¹¹ État civil reconstitué, pièce déposée par le ministère de la marine. Testament de François Thomas de Mondion, Me Cormaux de La Chapelle, 27/05/1787, Le Cap (non consulté).

¹² Non consulté : acte aux ANOM.

¹³ « Mon Odyssée, l'auteur et sa famille », B. et Ph. Rossignol, 2012 article 9. Nous ne reprendrons donc pas ici cette branche.

¹⁴ Dossier E 357, Jean Baptiste Du Vernet de Roquefort, capitaine à Saint-Domingue, 1739/1773 : écuyer, fils de Louis Duvernet de Rocquefort capitaine d'une compagnie détachée de la marine et petit-fils du sieur du Bois de Monfort, gouverneur des îles de Sainte Croix. Voir aussi les témoins du contrat de mariage de Mondion x d'Hallot de Chavanne en 1778 à Paris, en annexe.

¹⁵ Non consulté : acte aux ANOM.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bx 29/05/1781 Plaine du Nord, messire **Just Antoine Henry Marie de ROSTAING**, mestre de camp commandant le régiment de Gâtinais en garnison au Cap, (puis commandant les milices du Limbé ; puis député du Tiers Etat de Forez en 1789 et plus tard maire de Veauchette), fils de + messire Jean François comte de Rostaing et Marie Françoise de LA RIVOIRE de LA TOURETTE

o 24/11/1740 Veauchette (Loire, 42)

+ 05/08/1826 Veauchette (Loire, 42)

(voir début de cet article et note dans généalogie de Mondion par Pierfit, Geneanet)

Témoins du marié en 1781 :

haut et puissant seigneur Claude Anne marquis de Saint Simon, grand d'Espagne de la première classe, maréchal des camps et armées du roi, commandant le corps auxiliaire de 2 000 hommes destiné au service de Sa Majesté catholique ;

haut et puissant seigneur Hyacinthe Louis vicomte de Choiseul, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur général des frontières de Saint-Domingue

Témoins de la mariée en 1781 :

Messire Amable de Roqueplan baron de Lestrade, lieutenant colonel du régiment du Gâtinais ;

Messire Pierre chevalier de Gimet, lieutenant colonel du régiment de Metz du corps royal d'artillerie et commandant la dite artillerie à Saint-Domingue

2 Charles Laurent marquis de MONDION, écuyer

aide-major de milice à Saint Domingue en 1761 ; en 1762 embarqué à Honfleur sur le corsaire Le duc de Duras, prisonnier des Anglais à Gibraltar, libéré 1763 ; lieutenant au régiment de Foix infanterie 21/03/1763 ; campagne de 8 mois à la mer commandant un détachement du 30 hommes sur la frégate du roi L'Indiscrète contre les interlopes en 1767 ; capitaine régiment de Foix 11/05/1771 ; à Paris en « son hôtel rue du Hazard au coin de la rue Sainte Anne » ¹⁶ en 1777 et en garnison à Toulon en 1778 après son mariage, il présente des mémoires pour des places à Saint Domingue, réponses négatives (E 314 bis) ; vend le 20/03/1779 (Me Regnault Paris) une maison nommée La Minaudière à Poitiers 27 500 livres ; le 24/07/1780, inventaire de l'habitation de Charles Laurent Mondion (Me Briffault)

o 12/05/1746 Port Margot b 22/06/1746 Limbé, Saint Pierre ; p M. Mondion de Beaupré ; m Jeanne Charlotte Elisabeth Bayeux habitante du Port Margot ; acte transcrit par Me Lormeau et Collet à Paris

le 01/05/1770, à la requête de François Thomas de Mondion, messire Louis Pantaléon Du Vernet de Rocquefort, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Quercy, est nommé son tuteur (c'est son oncle par alliance, premier mari de Geneviève Charlotte de Mondion, et il sera témoin à son contrat de mariage en 1778)

+ 1782 ?

Cm 04/07/1778 Me Lormeau, Paris (voir annexes ci-après)

x 11/07/1778 Paris, Saint Germain l'Auxerrois, Madeleine Barbe d'HALLLOT de CHAVANNE, fille mineure de + messire François Auguste, écuyer, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Boulonnais, vivant habitant Saint Domingue, paroisse Saint Jean Baptiste de la ville du Trou près le Fort Dauphin, et Barbe Perrine de CHABANON sa veuve ¹⁷

¹⁶ Cette rue du 1^{er} arrondissement, aussi orthographiée Hasard ou Hezard, n'existe plus depuis l'ouverture de l'avenue de l'Opéra.

¹⁷ Le 09/12/1778 prise de possession de l'habitation de feu M. de Chavanne par de Mondion Beaupré (Me Brunet de Marigny, Le Trou) ; le 20/01/1788, règlement de compte entre la dame Chavanne Mondion et les héritiers Morin (Me Briffault, Le Cap) ; le 13/12/1788 devant Me

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 04/02/1809 Paris

bx 01/05/1806 Paris VIII, église de la Madeleine, Adrien Philibert PERRIN de CYPierre baron de CHEVILLY ¹⁸, ancien maître des requêtes et intendant d'Orléans, fils de + Claude François, chevalier, intendant de la généralité d'Orléans (1760-1785) ¹⁹, conseiller d'État, conseiller au Grand Conseil, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi et + Marie Florimonde PARAT de MONTGERON ²⁰ à son premier mariage à 18 ans en 1777 il est conseiller au parlement de Paris, demeurant de fait et de droit rue Poissonnière paroisse Saint Laurent depuis 10 mois et encore de droit de la paroisse Saint Michel de la ville d'Orléans à l'Intendance ; en 1826-1828 maire de Volesvres (Saône et Loire, 71) ²¹

o et b 23/02/1759 Paris, Saint Nicolas des Champs

+ 25/03/1848 Paris, (+) 28 église de la Madeleine

Cm 29/03/1777

Bans du mariage paroisses Saint Merry, Saint Roch et Saint Laurent

ax 06/04/1777 Paris, Saint Paul, mariage célébré dans « la chapelle particulière vulgairement appelée des Menus Plaisirs du Roi paroisse Saint Eustache », Anne Marguerite DOUBLET de BANDEVILLE, 13 ans, fille de messire Michel Doublet chevalier marquis de Bandeville, conseiller honoraire au parlement de Paris, et dame Catherine Thomas de NIQUET, demeurant de fait au monastère de la Visitation rue Saint Antoine paroisse Saint Paul depuis près de 12 ans et de droit rue Sainte Croix de la Bretonnerie paroisse Saint Merry et encore de droit au monastère des Capucines paroisse Saint Roch

o 1763 + 1805

d'où une fille unique

2.1 Charlotte Barbe dite Caroline de MONDION

conseil de famille et tutelle au Châtelet de Paris le 27/04/1786 : sa mère demeure tutrice.

domiciliée à Paris dès le remariage de sa mère et après sa mort rue du faubourg Saint Honoré n° 88 chez son beau-père « fort riche, qui a une maison montée sur un grand pied d'opulence, aussi une femme de chambre est-elle affectée au service particulier

Briffault au Terrier Rouge, la veuve de Mondion renonce à la communauté des sieur et dame de Chavanne ses père et mère (actes non consultés). Voir aussi sur les CHABANON les Mémoires du baron de Malouet, volume 2, 1868, numérisé et indexé par Geneanet.

¹⁸ Le 1^{er} brumaire XIV (23/10/1805) c'est « Adrien Philibert Perrin de Chevilly, rentier », demeurant faubourg Saint Honoré n° 88 qui « déclare bien connaître Madame Madeleine Barbe Chavanne veuve Mondion, propriétaire à Saint-Domingue et Caroline Mondion sa fille », demeurant place Beauvau n° 88 et certifie qu'elle n'a aucune propriété en France, ni revenu ni rente et se trouve dans un état d'indigence qui mérite les secours aux anciens colons de Saint-Domingue (F/12/2844, dossiers de secours aux réfugiés de Saint-Domingue). 6 mois plus tard ils se marieront (les généalogies consultées, sauf celle de « pierfit » sur Geneanet, ignorent ce remariage d'Adrien Philibert Perrin de Cypierre). En fait le 88 du faubourg Saint Honoré et le 88 de la place Beauvau... c'était la même adresse, à côté de l'actuel ministère de l'intérieur et en face du palais de l'Élysée.

¹⁹ Il avait acheté en 1763 à Mme de Pompadour son château d'Auvilliers, dans le Loiret.

²⁰ Très joli portrait de la marquise Perrin de Cypierre par Nattier en 1753, au Metropolitan Museum de New York.

²¹ C'est à Volesvres, canton de Paray, arrondissement de Charolles, Saône et Loire, pendant les étés 1826, 1827, 1828 que le maire Adrien Philibert Perrin de Cypierre rédige les certificats de vie de Caroline ou Charlotte de Mondion, qui est en fait sa belle-fille (F/12/2844). A Volesvres se trouve d'ailleurs le château de Cypierre, passé à la famille Perrin au début du XVIIIe siècle.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de la demoiselle de Mondion » laquelle n'a cependant aucune fortune patrimoniale : à la suite de cette enquête de la préfecture de police, on suspend les secours accordés depuis le décès de sa mère mais ils sont rétablis peu après ²².

o 26 b 27/04/1779 Paris, Saint Roch ; père capitaine au régiment de Foix demeurant rue du Hezard ; p haut et puissant seigneur François Thomas de Mondion, chevalier de Saint Louis, grand-père de l'enfant, représenté par M. de Mondion chevalier d'Artigny ; m haute et puissante dame Barbe Perrine Chabanon veuve de M. Sainte Colombe ²³, rue de Grammont

+ 17 d 18/11/1850 Paris 1^{er}, rentière, 71 ans, célibataire née à Paris ; décédée en son domicile rue du faubourg Saint Honoré n° 94 bis ; déclaré par Antoine François Porcher de Lafontaine, avocat à la cour d'appel, 71 ans, demeurant rue du faubourg Saint Honoré n° 19 et Alexandre Chomé, homme de confiance, 53 ans, demeurant même rue n° 94 ²⁴

sans alliance

en annexe son testament

3 Thomas Nicolas de MONDION de BEAUPRÉ

habitant propriétaire ²⁵, capitaine d'infanterie, capitaine aide-major d'infanterie en 1786 à Paris (déclare le décès de son père), aide-major du quartier du Limbé en 1788 ²⁶

le 09/12/1778, comme fondé de la procuration du marquis de Mondion et de Madeleine Barbe d'Hallot de Chavanne son épouse, il prend possession d'une habitation au Trou ; il est habitant au Limbé (Me Brunet Barigny) [GHC 26, avril 1991, p. 319, 91-14] ; le 09/02/1781, vente d'habitation par Raby du Moreau à Thomas Nicolas Mondion de Beaupré (Me Grimperel)

+ 1788/1828

4 François Thomas de MONDION

lieutenant colonel commandant au quartier du Limbé en 1786

+ ca 1787 ? ²⁷

L'Etat détaillé des liquidations de l'indemnité de Saint Domingue nous permet de savoir quelles étaient les propriétés de cette famille et qui sont les survivants et héritiers.

En fait il n'y a plus alors que **Charlotte Barbe de MONDION**, seule héritière de ses père et mère Charles Laurent de Mondion de Robigny et Madeleine Barbe d'Hallot de Chavanne son épouse, citée en 1828 pour :
au Trou, la sucrerie Chavanne (90 570)

²² F/12/2844.

²³ C'est sa grand-mère maternelle veuve de François Auguste d'Hallot de Chavanne remariée avec Jean Baptiste Joseph de Saint-Saulieu de Sainte-Colombe (+ 04/04/1779 Paris Saint Eustache, 46 ans, mousquetaire de la première compagnie, lieutenant des maréchaux de France) et qui se remariera en 3èmes noces le 13/04/1780 avec Paul Féron baron de la Ferronnays (Mémoires du baron Malouet, tome 2, 1868, p. 451, numérisé et indexé par Geneanet).

²⁴ Acte déposé par Me Persil : annexé à un acte de notoriété du 23/11/1850 chez Me Mayre son prédécesseur.

²⁵ Me Grimperel, Le Cap, 09/02/1781, vente d'habitation par dame Raby du Moreau à Thomas Nicolas Mondion de Beaupré ; Me Lambert, Plaisance, 09/08/1782, vente de terre à Thomas Nicolas Mondion (répertoire du notariat de Saint-Domingue ; actes aux ANOM, non consultés)

²⁶ Signe le 14/07/1788 au mariage Deluq x Desgoutte.

²⁷ Me Cormaux de La Chapelle, Le Cap, 27/05/1787, testament de François Thomas de Mondion Beaupré (répertoire du notariat de Saint-Domingue ; acte aux ANOM, non consulté).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

à la Plaine du Nord, ¼ de la sucrerie Chavanne au Morne Rouge (33 968)
à l'Acul, ¼ de terrain pour hatte à la Soufrière (4 019)
au Limbé, la sucrerie et cafétérie Mondion (175 547)

En outre la même Charlotte Barbe de MONDION est ayant droit avec Julia Evra épouse de Soyre, comme légataires universelles de Thomas Nicolas de Mondion, d'une cafétérie à la Soufrière du Limbé (3 666).

Charlotte Barbe ne s'est pas mariée ; « ayant droit de colons de Saint Domingue » elle n'y a jamais vécu. Avec elle se termine au milieu du XIXe siècle la branche domingoise de la famille de MONDION.

Annexe 1 : Autres de MONDION des Antilles

Nous supposons qu'il n'y a aucune parenté, du moins proche, avec les deux frères suivants (Colonies E 314 bis) :

- Louis de MONDION, employé aux écritures à Saint Domingue, ayant travaillé 3 ans comme secrétaire de l'Intendant Turgot à Paris (1771-1773), passe à Saint Domingue et en février 1776 il est dit qu'il travaille depuis deux ans comme commis au bureau de la rédaction des anciens comptes (Le Cap, 12/02/1776). Il fit ensuite fonction de sous commissaire au département des Cayes et fit venir son frère :
- Joseph de MONDION, « le sieur de Mondion jeune », qui fut commis aux Cayes de janvier 1779 à 1782, employé du bureau de la rédaction des comptes ; il repassa en France en juin 1782 pour raisons de santé et s'établit à **Limoges** où résidait sa famille et où un de ses frères travaillait dans les bureaux de l'intendance, là où son père travailla longtemps. Sa santé rétablie, il demanda à repasser au Port au Prince.

Parenté inconnue, malgré le prénom récurrent de François, avec :

- François Joseph Pierre de MONDION, major d'une compagnie d'infanterie (E 314 bis) qui demande et obtient en 1780 une gratification extraordinaire de 1500 livres pour ses services dans l'expédition de Sainte Lucie et à « l'affaire de Savannah en 1779 ».

Annexe 2 : Contrat de mariage de M. le marquis de MONDION et Mlle d'HALLLOT de CHAVANNE

Devant le notaire Pierre Lormeau à Paris, le 4 juillet 1778, sont présents pour établir un contrat de mariage

- haut et puissant seigneur messire Charles Laurent marquis de MONDION, capitaine au régiment de Foix infanterie, demeurant à Paris en son hôtel rue du Hasard paroisse Saint Roch, fils majeur de haut et puissant seigneur messire François Thomas de Mondion, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'infanterie, commandant des quartiers du Limbé, de Port Margot, de Plaisance et du Borgne en l'isle Saint-Domingue près le Cap Français, et de défunte demoiselle Marie Élisabeth Coquière

et

- dame Barbe Perrine CHABANON, veuve de messire François Auguste d'HALLLOT de CHAVANNE, écuyer, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Boulonnais, habitant à Saint-Domingue paroisse Saint Jean Baptiste du Trou près la ville du Fort Dauphin, la dite dame demeurant à Paris rue Saint Thomas du Louvre, paroisse Saint Germain l'Auxerrois, pour demoiselle Madeleine Barbe D'hallot de Chavanne, mineure, sa fille et du dit feu son mari, demeurante avec sa mère.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Les témoins du futur époux sont :

- M. René Victor Henry La Flèche de Grandpré, lieutenant des maréchaux de France, et dame Marie René Hux Bayeux son épouse (signe Bayeux de Grandpré), la dite dame cousine germaine ;
- demoiselle Henriette Agathe Rose de Mondion, demoiselle, mineure, cousine ;
- messire Antoine de Ricouart comte d'Hérouville, lieutenant général des armées du roi, et dame Julie Alfonsine Daros d'Hérouville (signe d'Arrot d'Herouville) son épouse, amis ;
- messire Armand Gabriel Charles baron du Jor, cousin ;
- messire Jacques François baron de Menou, capitaine de dragons du régiment de Lorraine.

Ceux de la future épouse ²⁸ :

- M. Michel Paul Guy de Chabanon, écuyer de l'amirauté royale des inscriptions et belles lettres, oncle maternel ;
- M. Jean Charles Michel de Chabanon des Saline (signe Chabanon Dessaline), écuyer, ancien officier au régiment de Flandre, aussi oncle maternel ;
- M. Charles Antoine de Chabanon de Maugry (signe Chabanon de Maugris), ancien officier au régiment de Boulonnais, oncle maternel ;
- M. Vincent Hyacinthe de Chabanon des Marais, écuyer, capitaine de dragons, chevalier de Saint Louis, oncle maternel ;
- messire Jean Jacques Bacon de la Chevalerie, chevalier, colonel d'infanterie, chevalier de Saint Louis, oncle maternel ;
- M. le chevalier de Veziere (signe le Ch^{er} Devézien), cousin germain ;
- M. Louis Duvernet chevalier de Roquefort (signe Louis Duvernet chevalier de Rocquefort).

Selon leurs conventions de mariage, ils ne seront pas communs en biens « nonobstant la coutume de Paris », mais le futur époux aura l'administration des biens de la future et la jouissance de leurs fruits et revenus.

Les biens de la future épouse sont la succession ouverte de son père, dont elle est seule héritière ; sa mère la marie comme sa seule présomptive héritière, consentant qu'elle dispose en toute propriété d'une habitation au quartier du Trou, qui était propre à son défunt mari, et de tout ce qui a été acquis par feu M. de Chavanne pendant son mariage avec la dame sa veuve ; la future épouse paiera seule les dettes de son père pendant son mariage (autres toutefois de celles qui auraient trait à l'habitation de Limonade dont il va être question), dettes évaluées à 350 à 4000 000 livres argent de Saint-Domingue.

La dame de Chavanne demeurera en possession du tiers de l'habitation de Limonade qu'elle accepte pour son remploi du prix d'une habitation appelée Ramoux aliénée pendant son mariage, laquelle lui était propre et sans aucune réserve, à condition que la dame de Chavanne paie le tiers des dettes de la dite habitation.

Il n'y a pas eu d'inventaire depuis le décès du sr de Chavanne (biens propres et communauté) : les futurs époux enverront incessamment leurs pouvoirs sur les lieux pour procéder à l'inventaire et mettre en possession la dame de Chavanne de son tiers indivis de l'habitation de Limonade et la future épouse de celle du Trou ²⁹.

²⁸ Pour les parents, voir la notice Chabanon dans les Mémoires de Malouet, op. cit.

²⁹ Me Brunet de Barigny, Le Trou, 09/12/1778, prise de possession de l'habitation de feu M. de Chavannes par Mondion de Beaupré Beaupré (répertoire du notariat de Saint-Domingue ; acte aux ANOM, non consulté)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le douaire est de 30 000 livres argent de Saint-Domingue en usufruit et sinon de 100 000 livres.

Donation mutuelle (sauf en cas d'enfant) de tous meubles meublants, vaisselle d'argent, bijoux, deniers comptants, voiture, chevaux de voiture, ligne de ménage et de corps, habits, hardes et livres appartenant au premier mourant, ainsi que de tous les immeubles acquis pendant le mariage avec leurs nègres, animaux et ustensiles servant à l'exploitation des habitations.

Me Lormeau, Paris, MC/ET/XXX/459, 04/07/1778

Annexe 3 : testament de mademoiselle de MONDION

Le 17 novembre 1850 meurt en son domicile, rue du faubourg Saint Honoré n° 94, Paris 1^{er}, la dernière des MONDION, baptisée sous les prénoms de Charlotte Barbe mais connue sous celui de Caroline, rentière, célibataire, âgée de 71 ans et née à Paris.

Le surlendemain le juge de paix de l'arrondissement dépose en l'étude de Me Mayre, 26 rue de la Paix, deux paquets fermés « par cachet de cire noire » trouvés dans son appartement quand il a posé les scellés et qui sont son testament, du 2 mai 1848, et un codicille du 30 septembre de l'année de son décès.

« En témoignage de mes plus chères affections, en souvenir des bontés dont j'ai été comblée », elle institue ses légataires universelles Mmes d'Auteuil et de Montesquiou à qui elle lègue « tout ce que je possède, rente sur l'État, mobilier, indemnité de Saint-Domingue qu'il y aura peut-être à faire valoir. »

Cette indemnité de Saint-Domingue de la dernière des Mondion et des Chavanne était importante, nous l'avons vu plus haut. Mais nous constatons donc que, à part cela, elle ne possédait que des rentes et des meubles.

Les autres legs vont à l'abbé Guel, vicaire de la Madeleine, et au curé de Volesvres (300 francs chacun), pour des messes ; une pension viagère de 400 francs à Alexandre Choré et une autre du même montant, avec toute sa garde robe à Mme Durand. Cette dernière sera réduite dans le codicille à 200 francs et la garde robe donnée « à Alexandrine près de moi » ; dans ce codicille elle donne aussi à Mlle Louise Vandebrouch « en témoignage d'affection, un diamant de 1000 francs » qu'elle prie ses deux héritières de lui offrir de sa part.

Les deux héritières sont les petites filles d'Adrien Philibert PERRIN de CYPRIERRE baron de CHEVILLY ³⁰, second époux de sa mère et qui l'avait élevée comme sa fille. De son premier mariage, M. de Cypierre avait une fille, à peu près du même âge qu'elle et un fils de 5 ans plus jeune qu'elle (né en 1784). Il semble que Caroline de Mondion n'ait pas gardé de relations affectueuses avec la fille (mariée, avec deux enfants et qui mourra en 1852, deux ans après elle). En revanche le fils, Casimir de Cypierre (1784-1844) devait la considérer comme une sœur et ses deux filles comme une tante. Ces deux filles étaient donc

- Louise Adrienne Marguerite PERRIN de CYPRIERRE (1812-1861)
ax Léon COMBAULD vicomte d'AUTEUIL

³⁰ D'après confrontation entre l'acte de notoriété du 23/11/1850, le consentement à l'exécution du testament (après constatation qu'elle n'a ni ascendant ni descendant vivant) et la généalogie PERRIN de CYPRIERRE par « pierfit » sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bx 23/03/1849 Paris, Armand Alexandre Joseph Adrien de CAULAINCOURT de VICENCE, propriétaire et membre du conseil général de la Somme (1815-1896) domiciliés à Paris rue Neuve des Mathurins n° 102 ³¹

- Étienne Thomassine Jeanne dite Éliane PERRIN de CYPPIERRE (1814-1896) x 21/03/1849 Charles Eugène Anatole de MONTESQUIOU-FEZENSAC domiciliés à Paris rue de Varennes n° 13

Elle ajoute à son testament des dons particuliers :

- elle prie Mme de Fremiot « de garder le portrait en miniature de ma mère et une chaîne en or, présent de celui qu'elle regrette avec moi et que j'ai longtemps portée » Nous n'avons pu savoir qui était l'être cher ; le mari de Mme de Fremiot, qui témoigne dans l'acte de notoriété, est Henri de Fremiot, employé au ministère des Finances, demeurant à Paris rue du faubourg Saint Honoré n° 94, et donc un voisin ; il mourra à 41 ans le 21/04/1868 ³².
- elle hésite « pour mon bien le plus précieux » : « je suis embarrassée à laquelle des deux bonnes filles le portrait doit être restitué. Quant à ceux de ma mère j'espère que, comme objets d'art, le pastel et le buste pourront trouver place dans leurs châteaux ». Le portrait à restituer est peut-être celui de leur père Casimir de Cypierre, mort en 1844 ³³. Où se trouve-t-il aujourd'hui ? et le pastel et le buste de Madeleine Barbe d'Hallot de Chavanne, « objets d'art » ?

Me Mayre, Paris, MC/ET/LXIV/762 et 763, 19/11 et 23/11/1850, 10/01/1851

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

³¹ C'est à ce couple que revint le château de Cypierre à Volesvres, qui serait toujours propriété de leurs descendants.

³² Annuaire de la noblesse de Borel d'Hauterive volume 26, 1869, p. 281, numérisé et indexé par Geneanet).

³³ Casimir de Cypierre était amateur d'art. On connaît de lui au moins deux paysages de montagne peints en 1829 et 1837 (catalogue Ottavi, 1^{er} décembre 2013) et, en 1845, peu après son décès, ses enfants vendirent sa collection. Le « Catalogue de tableaux, pastels et dessins principalement de l'école française du 18e siècle: gravures, meubles et objets de curiosité, composant la collection de feu M. de Cypierre » par Théophile Thoré, L. Souillié, Bonnefons-Lavialle, 1845, est ainsi cité dans Le Bulletin de l'alliance des arts : « Collection distinguée, qui réunit presque tous les maîtres français du dix-huitième siècle ». Il possédait entre autres plusieurs pastels de Boucher : « Jeune femme assise dans un fauteuil, tournée à gauche, portant à son côté un bouquet de roses » ou « Femme couchée sur un coussin bleu, la tête reposant sur son bras droit » (Neil Jeffares, Dictionary of pastellists before 1800).